

... « C'est pourquoi votre fille est muette », ou l'analyse sémantique d'un connecteur argumentatif

Danielle Forget

Volume 15, numéro 1, 1985

Syntaxe et Sémantique des connecteurs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602549ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602549ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forget, D. (1985). ... « C'est pourquoi votre fille est muette », ou l'analyse sémantique d'un connecteur argumentatif. *Revue québécoise de linguistique*, 15(1), 51–76. <https://doi.org/10.7202/602549ar>

Résumé de l'article

Le connecteur *c'est pourquoi* semble mettre en oeuvre une sorte de démonstration dans le langage, en présentant dans la première proposition un argument en faveur d'une conclusion qui serait explicitée dans la deuxième proposition. Une analyse approfondie des propriétés sémantiques et argumentatives révèle la complexité de ce connecteur. La présence d'éléments présumés dans la proposition suivant le connecteur oblige à prendre en considération le rapport de causalité entre les propositions et à repenser la notion de « conclusion ». Les propriétés sémantiques du connecteur sont mises en rapport avec celles des connecteurs *fak*, *ça fak* et *c'est pour ça que*, à l'oral, en québécois.

... «C'EST POURQUOI VOTRE FILLE EST MUETTE», OU L'ANALYSE SÉMANTIQUE D'UN CONNECTEUR ARGUMENTATIF*

Danielle Forget

1. Présentation

Plusieurs études ont été consacrées ces dernières années à la description de connecteurs comme *mais*, *et*, *ou* et à leur fonction dans le discours. Le locuteur qui les emploie assure une progression de son discours qui se confond avec l'argumentation qu'il soutient. À la suite principalement des études réalisées par O. Ducrot et J.C. Anscombe, il apparaît nécessaire de faire figurer, dans la description sémantique des mots de liaison qui mettent en rapport les énoncés du discours, leur aspect argumentatif, c'est-à-dire le type de conclusion pour lequel ces connecteurs sont intrinsèquement marqués.¹ S'appuyant sur l'hypothèse que le locuteur, en employant un énoncé, présente un argument en faveur d'une conclusion dont il cherche à convaincre son interlocuteur, leur analyse pose que certains morphèmes sont responsables du mouvement argumentatif présent dans le discours et que, de ce point de vue, ils peuvent se distinguer les uns des autres par le type de conclusion qu'ils autorisent (en mettant en jeu des arguments qui s'opposent ou s'orientent vers une même conclusion).

Le connecteur *c'est pourquoi* (désormais *c.p.quoi*) semble tout particulièrement indiqué pour ce type d'analyse et sa participation au caractère argumentatif du discours ne fait à première vue aucun doute : c'est probablement la raison pour laquelle ce connecteur n'a pas reçu l'attention des linguistes qui se sont penchés jusqu'à présent sur le phénomène

* Je remercie tout particulièrement M. Susumo Kuno et M. Jean-Marcel Léard pour leurs commentaires.

1. Cf. J.C. Anscombe et O. Ducrot (1983) pour une présentation récente et plus approfondie de l'analyse argumentative.

argumentatif dans le discours. Mais ce connecteur présente des particularités intéressantes que nous tenterons de faire ressortir.

Il permet de rattacher deux propositions en posant un lien de causalité entre elles; la valeur explicative de *c.p.quoi* est indissociable de sa valeur argumentative. Certaines manipulations syntactico-sémantiques exercées sur le contexte linguistique entourant *c.p.quoi* révèlent une valeur sémantique complexe pour la proposition suivant le connecteur, ce qui remet en question le terme de «conclusion» qui lui est habituellement attribué. De plus, nous tenterons une comparaison avec des connecteurs appartenant au québécois oral, à savoir *fak*, *ça fak*, et *c'est pour ça que*.

1.1 Propriétés syntagmatiques

Avant d'aborder la question des propriétés sémantiques du connecteur *c.p.quoi*, il est important de mentionner quelques unes de ses propriétés syntagmatiques.

Remarquons d'abord qu'on ne peut commencer un texte, un article, avec *c.p.quoi*. Il faut un «avant discursif» à propos duquel l'énoncé introduit par *c.p.quoi* est amené. En effet, l'enchaînement ne se fait pas à partir de la situation d'énonciation, comme cela peut être le cas avec *décidément*, mais à partir d'une proposition, que nous appellerons X.² Nous dirons que *c.p.quoi*, en tant que connecteur marquant un lien entre deux segments X et Y, prend place dans une séquence ayant la configuration *X c'est pourquoi Y*, comme c'est le cas avec le connecteur *parce que*; il s'agit d'un connecteur strictement propositionnel.

Cependant, à la différence de *parce que*, il ne peut y avoir d'inversion des propositions avec lesquelles sont construits les énoncés de *c.p.quoi* :

- (1) a. Jean est venu parce que je le lui ai demandé.
b. Parce que je le lui ai demandé, Jean est venu.
- (2) a. J'ai faim, c'est pourquoi je mange.
b. *C'est pourquoi je mange, j'ai faim.

En effet, on ne peut trouver le connecteur suivi de la proposition Y en tête de phrasé, comme cela est possible avec *parce que*. Une façon d'inverser les propositions X et Y serait de substituer *si...c'est parce que...* à *c.p.quoi* :

- (3) Si je mange, c'est parce que j'ai faim.

2. Pour une analyse de «décidément», voir O. Ducrot et al. (1980) p. 131 à 159.

En conséquence, nous pouvons dire que le connecteur prend place dans une séquence de deux énoncés E_1 et E_2 dans laquelle l'énoncé E_2 , à savoir *c'est pourquoi B* est amené en référence à l'énoncé E_1 le précédant. Ainsi, dans l'exemple

(4) Il fait soleil, c'est pourquoi je vais me promener.

l'énoncé E_2 *C'est pourquoi je vais me promener* est anaphorique de E_1 *il fait soleil*. De plus, les deux énoncés sont séparés par une pause, rendue par une virgule à l'écrit.

Enfin, *c.p.quoi* est non seulement un connecteur phrastique mais aussi textuel, par les caractéristiques du segment linguistique X. En effet, ce dernier peut être intégré à la structure de la phrase ou encore constituer en lui-même une phrase ou un ensemble de phrases précédant la séquence *c'est pourquoi Y* et séparée d'elle par un point virgule ou un point. Ainsi le connecteur peut rattacher aussi bien des segments de phrases, des phrases entières ou même des paragraphes à l'intérieur d'un texte.

Dans cette étude, nous nous servons plus particulièrement d'exemples où *c.p.quoi* est inséré à l'intérieur de la phrase et nous considérons que les propriétés dégagées pour l'emploi phrastique du connecteur sont aussi valables pour son emploi interphrastique.

En résumé, les caractéristiques distributionnelles suivantes ont été dégagées :

- *c.p.quoi* est intégré à une séquence de deux énoncés se présentant dans l'ordre E_1, E_2 .
- l'énoncé E_2 , dans lequel est inséré *c.p.quoi*, est anaphorique de E_1 .
- le segment E_1 peut s'intégrer à l'unité phrastique; mais il peut aussi constituer une phrase ou un ensemble de phrases.

1.2 Quelques remarques sur la notion de conséquence

Il est tentant de rapprocher les énoncés construits avec *c.p.quoi* de ceux qui servent à effectuer une sorte de démonstration, car ils mettent en œuvre le raisonnement par le langage. Ainsi dans un exemple comme

(5) Il travaille trop, c'est pourquoi il aura mal à la tête.

l'affirmation faite dans la première proposition est considérée comme une raison pour accepter celle qui est faite dans le deuxième membre. La

deuxième proposition est une conclusion vers laquelle tend la première, celle-ci pouvant ainsi jouer le rôle de prémisse.

Malgré leur ressemblance avec les phrases utilisées dans les inférences déductivement valides, on ne peut prétendre que leur fonctionnement est équivalent. Une déduction logique serait du type :

S'il neige c'est qu'il fait froid
Il neige

Il fait froid

La conclusion *il fait froid* constitue une conséquence logique des phrases qui lui servent de prémisses. Ne pourrait-on pas considérer que les énoncés avec *c.p. quoi* comportent une prémisse absente, ce qui fait qu'ils se présentent sous la forme suivante :

(6) Il neige, c'est pourquoi il fait froid.

Ces énoncés seraient alors comme des inférences logiques dans une forme abrégée, elliptique et, pour pouvoir comprendre qu'en invoquant le fait qu'il neige le locuteur se sent autorisé à conclure qu'il fait froid, il faudrait rétablir la séquence manquante *s'il neige, c'est qu'il fait froid*. Mais si on peut parler d'une forme logique incomplète, par contre l'énoncé en langage naturel n'est absolument pas ambigu ou senti comme incomplet dans le discours. Aussi préférons-nous considérer que le rapport établi dans le langage entre deux propositions est souvent cautionné par un renvoi à une «loi générale» partagée par les interlocuteurs et liée à leur connaissance du monde.

D'autre part, alors qu'une véritable démonstration vise à prouver une certaine conclusion, c'est-à-dire à la faire reconnaître comme vraie, ce n'est pas le cas avec *c'est pourquoi*, comme nous serons amenée à le préciser au cours de cet article.

Nous aborderons l'étude de ce connecteur dans le cadre de l'hypothèse argumentative, développée par O. Ducrot et J.-C. Anscombe. À la suite de J.-C. Anscombe (1984), nous posons que la relation causale entre deux propositions n'est pas exclusivement d'ordre logique et qu'il est nécessaire de faire intervenir la dimension pragmatique. En effet, ce connecteur établit un lien entre des énonciations visant des actes de langage et non uniquement entre des contenus purement sémantiques. La relation entre X et Y

qu'établit le connecteur dans le discours nous intéresse non pas du point de vue de sa correspondance à la réalité objective mais de l'utilisation qu'en fait le locuteur en vue d'une argumentation à soutenir.

Nous ferons référence aux concepts «d'argumentation» et de «conclusion». À première vue, l'enchaînement permis par *c.p.quoi* met en évidence un argument, exprimé dans le segment X, en faveur d'une certaine conclusion, exprimée dans le segment Y. À la lumière des particularités sémantiques de *c.p.quoi*, nous verrons que l'hypothèse argumentative ne s'en tient pas à cette conception superficielle de la «conclusion» et fait intervenir des nuances importantes.

Nous utiliserons une notation, inspirée de O. Ducrot et al. (1980), visant à distinguer les segments de phrases des éléments sémantiques qui seront dégagés. Ainsi, un énoncé avec *c.p.quoi* se présente superficiellement comme la séquence *X c.p.quoi Y*. Mais, à un niveau plus «profond», ce connecteur articule P et Q, qui constitue des éléments sémantiques (propositions, actes de langage, arguments) pris en considération dans la description sémantique.

2. La caractérisation des propositions reliées par *c.p.quoi*

2.1 *La proposition précédant le connecteur*

Dans la structure *P c'est pourquoi Q*, la proposition P constitue le plus souvent une assertion. Qu'elle soit positive ou négative, cette proposition sert au locuteur à asserter un fait. Si l'impératif produit dans cette position des phrases agrammaticales, les modalités *falloir*, *devoir* par contre sont compatibles :

- (7) *Prépare le repas, c'est pourquoi je viens t'aider.
- (8) Il faut que tu prépares le repas, c'est pourquoi je viens t'aider.
- (9) Tu dois préparer le repas, c'est pourquoi je viens t'aider.

Lorsque les modalités sont présentes, l'énoncé ne peut être interprété que comme un acte jussif atténué qui, en fait, a plus la valeur d'un rappel que d'une invitation proprement dite lorsqu'on considère l'énoncé dans son ensemble; il pourrait être explicité de la façon suivante : *Il faut que tu prépares le repas, n'oublie pas, c'est pourquoi je viens t'aider*. L'impératif en (7) a une valeur jussive, ce qui explique la difficulté d'enchaîner avec *c.p.quoi*.

D'autre part, si les questions en oui-non ne semblent pas pouvoir permettre un enchaînement avec *c.p.quoi*, la forme interrogative se retrouve néanmoins en P :

- (10) Aujourd'hui je suis riche, mais aurai-je autant d'argent demain? C'est pourquoi je crois qu'il vaut mieux en profiter dès maintenant.

On comprend tout de suite qu'il ne s'agit pas d'une véritable demande d'information de la part du locuteur puisque le prolongement de l'énoncé se fait à partir d'une assertion sous-jacente qu'il se donne à lui-même comme réponse et qui pourrait être du type *je n'aurai peut-être pas autant d'argent demain*.

Même lorsque des formes grammaticales habituellement associées à des actes illocutoires différents de l'assertion, comme l'interrogation, l'incitation, sont présentes, il est important de considérer l'interprétation assertive sous-jacente que reçoit la proposition. L'enchaînement se fera précisément avec ce fait, ce jugement asserté en P. Voyons ce qu'il en est de la proposition Q.

2.2 La proposition Q et l'enchaînement

La proposition suivant *c.p.quoi* peut revêtir des formes grammaticales variées dans le discours suivi. En voici quelques exemples :

- (11) Le beigne est plus frais que le gâteau, c'est pourquoi mange d'abord ton beigne et garde le gâteau pour demain.
 (12) Les huîtres ont un goût amer, c'est pourquoi Jean ne les aime pas, je pense?
 (13) Ce livre est trop cher, c'est pourquoi il ne faut pas l'acheter.
 (14) Je n'aurais jamais pu venir à bout de ce travail tout seul, c'est pourquoi je vous remercie de votre aide.
 (15) Je sais que tu comptes sur ma présence à cette conférence, c'est pourquoi je te promets d'y assister.

Outre l'assertion, la proposition Q peut servir à accomplir des actes illocutoires variés, parmi lesquels on retrouve, dans les exemples ci-dessus, la demande, le conseil, la confirmation, le remerciement, la promesse. À la différence de la proposition P, l'impératif est toléré en Q.

Après avoir vu la nature des deux propositions rattachées par *c.p.quoi*, attardons-nous à la question suivante : sur quoi se fait l'enchaînement de P

à Q? Nous tenterons de montrer que c'est à partir du fait exprimé en P que l'on enchaîne sur Q et que, de ce fait, on tire comme conséquence en Q, soit un autre fait connu, soit le fait d'une énonciation.

Il est important d'insister sur le fait suivant : peu importe que la proposition P soit marquée pour l'incitation ou l'interrogation, l'enchaînement de Q se fait à partir de la valeur assertive sous-jacente qu'elle contient. Ainsi, pour reprendre l'exemple (8), ce n'est pas le rappel d'une action à accomplir qui amène le locuteur à proposer son aide mais le fait que le destinataire doit préparer le repas; il en va de même pour l'exemple (10) : ce n'est pas l'expression d'incertitude qui permet de comprendre l'enchaînement mais le fait exprimé dans une assertion sous-jacente. Ajoutons les deux exemples suivants :

- (16) Je crois que je n'ai pas aimé ce film, c'est pourquoi je suis mécontent.
- (17) Je regrette, mais votre fils ne travaille pas, c'est pourquoi j'ai dû le punir.

La conclusion *je suis mécontent* est justifiée par la présentation d'un argument, le fait de ne pas avoir aimé le film; elle ne pourrait certainement pas être justifiée par l'expression d'une incertitude par rapport à cet argument, incertitude permise par la présence de *je crois que*. La modalisation n'affecte pas la relation entre P et Q. Pour cette raison, l'énoncé ne peut être équivalent à

- (18) Si je suis mécontent, je crois que c'est parce que je n'ai pas aimé ce film.

dans lequel on ne conclut pas avec certitude de P à Q : on émet en quelque sorte l'hypothèse que P ait pu entraîner Q. En (19), même si P sert à exprimer un regret concernant un fait, c'est ce dernier qui est rattaché à Q; en conséquence, *je regrette, mais...* pourrait très bien être effacé que l'enchaînement resterait parfaitement compréhensible. Cette caractéristique de la proposition P nous permettra de mieux comprendre la relation établie par *c'est pourquoi* entre les deux propositions.

L'enchaînement de P à Q se fait sur la base d'un rapport de causalité entre les deux propositions, dans lequel P est présentée comme la cause de Q, ce qui permet de déduire que Q est la conséquence de P. Il est important cependant de préciser les caractéristiques de Q qui permettent de comprendre l'enchaînement avec P.

Il est clair, dans

(19) Il fait froid, c'est pourquoi il neige.

que le fait énoncé dans la première proposition est présenté comme la cause de celui énoncé dans la deuxième. Il y a donc enchaînement entre deux faits. Cependant, dans

(20) Tu m'as beaucoup aidé, c'est pourquoi je te remercie.

la proposition P est la raison fournie par le locuteur pour accomplir l'acte de remercier. P, qui se trouve à exprimer une condition d'emploi de l'acte en question, justifie le fait de remercier et peut, dans une interprétation de cette séquence, servir à accomplir l'acte de remercier au moment même de son énonciation. Dans ce cas, il y a enchaînement entre un fait et une énonciation, un acte.

2.3 Les présupposés

Les énoncés avec *c.p.quoi* comportent cette particularité intéressante qu'ils peuvent avoir dans l'une des deux propositions rattachées par le connecteur, une information présupposée ou préassertée. En effet, la proposition suivant *c.p.quoi* et contenant l'expression de la conséquence, renferme quelquefois des informations dont la connaissance est partagée à la fois par le locuteur et l'interlocuteur.

La notion de présupposition que nous utilisons est celle caractérisée par O. Ducrot comme une forme d'implicite faisant partie de la signification même des énoncés :

«... présupposer, ce n'est pas dire que l'auteur sait, ou que l'on pense qu'il sait ou devrait savoir, mais placer le dialogue dans l'hypothèse où il saurait déjà tenir le rôle de quelqu'un dont l'auditeur sait que (...)».³

Elle est habituellement vérifiée dans l'énoncé au moyen de trois tests, la négation, l'interrogation, l'enchaînement. Prenons un énoncé avec *c.p.quoi* :

(21) Vous méritiez une récompense, c'est pourquoi je vous ai offert ce porte-bonheur.

Cependant les particularités de fonctionnement du connecteur empêchent l'utilisation de ces tests. En effet, la négation, l'interrogation

3. O. Ducrot (1972) p. 67.

lorsqu'elles sont appliquées à l'énoncé ne concernent jamais qu'un des membres et non l'énoncé entier :

- (22) Vous ne méritiez pas une récompense c'est pourquoi je vous ai offert ce porte-bonheur.
- (23) ?Est-ce que vous méritiez une récompense c'est pourquoi je vous ai offert ce porte-bonheur?

Quant à l'enchaînement, étant donné que l'énoncé se présente déjà sous une forme complexe et que la proposition Q est sentie comme une conclusion, il devient difficile d'imaginer un prolongement acceptable :

- (24) ?Vous méritiez une récompense, c'est pourquoi je vous ai offert ce porte-bonheur, car vous vous êtes comporté en héros.

Comment alors faire ressortir le caractère présupposé de la proposition Q? C'est dans des contextes spécifiques que la proposition Q se présente comme une vérité implicite, admise à la fois du locuteur et du destinataire.

Il en est ainsi de l'emploi d'un intensif *si* ou *tant*, comme dans :

- (25) Jean aimerait aller au cinéma, ce soir, c'est pourquoi il est si gentil.

Cet élément signale que les interlocuteurs ont déjà constaté la grande gentillesse de Jean.

L'impossibilité de répondre au moyen de *c.p.quoi* à une interrogation en *est-ce que* — réponse possible néanmoins avec *alors* — montre bien que Q constitue une information déjà connue :

- (26) — *Est-ce que tu as puni Jean?
— Il ne travaillait pas, c'est pourquoi je l'ai puni.

Un autre contexte obligeant cette interprétation de la proposition Q est celui comportant *voyons!* en finale, comme dans :

- (27) Vous méritiez une récompense c'est pourquoi je vous ai offert ce porte-bonheur, voyons!

Dans un tel énoncé, le locuteur tente de justifier auprès de son interlocuteur les raisons qui sont à l'origine de l'action décrite en Q. Le mot *voyons* est destiné à présenter comme évident le fait que P *vous méritiez une récompense* (et non C, D, ..., etc.) soit à l'origine de Q. L'enchaînement possible par *...ce n'était pas pour vous séduire ou quoique ce soit d'autre,*

en témoigne. Le locuteur récusé les jugements réels ou virtuels de son interlocuteur à propos de la cause P, tout en considérant Q comme une connaissance acquise, non disputée. Pour cette raison, ce genre d'énoncé convient très bien à la réfutation par laquelle on conteste l'affirmation faite par l'interlocuteur à propos des causes menant à Q.

En somme, dans les énoncés construits avec *c.p.quoi*, la proposition Q peut avoir pour fonction de présupposer un certain contenu, ou d'effectuer la reprise d'un segment du discours. Nous appellerons 2, la valeur du connecteur, *c.p.quoi* comportant un présupposé qui correspond à Q. Lorsque Q n'est pas présupposé, dans les cas comme *Tu m'as beaucoup aidé, c'est pourquoi je te remercie*, nous disons que nous avons à faire à la valeur 1 du connecteur *c.p.quoi*.

2.4 Une double structure thème/propos

Une caractéristique intéressante des énoncés construits avec *c.p.quoi* est qu'ils peuvent présenter une double structure thème/propos. Rappelons que selon l'École de Prague, le thème d'un énoncé a pour fonction de constituer le point de départ du processus de communication alors que le rhème (ou propos) constitue l'information spécifique à communiquer et a pour fonction d'assurer la progression du discours. Cette conception de la structure thématique n'est pas très éloignée de celle de Charles Bally, selon qui «la pensée qu'on veut faire connaître est — nous le répétons — le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot, le propos : on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif; c'est le thème...».⁴

Étudions les deux exemples suivants :

- (28) J'ai été pris dans un embouteillage, c'est pourquoi je ne t'ai pas téléphoné, tu comprends?
- (29) Michel est d'un naturel brouillon et manque d'esprit de synthèse. Or la fonction de Président requiert incontestablement des qualités d'organisation et de clarté, c'est pourquoi il me semble malencontreux de soutenir sa candidature.

Dans l'exemple (28), le locuteur tente de justifier *je ne t'ai pas téléphoné* au moyen de la proposition P *j'ai été pris dans un embouteillage*. La

4. BALLY Charles (1965) *Linguistique générale et linguistique française*, cité par J.C. Anscombe (1973), p. 78.

proposition Q *je ne t'ai pas téléphoné* fait partie des connaissances communes aux interlocuteurs, du donné situationnel qui a le rôle de présupposé : il s'agit donc de la valeur 2. De plus la proposition Q, ne constitue pas le but de la prise de parole et joue le rôle de thème.

Dans l'exemple (29) par contre, qui a tout le caractère d'une démonstration, le locuteur cherche à imposer la proposition Q comme conclusion. C'est elle qui constitue le propos : elle représente l'information sur laquelle le locuteur veut attirer l'attention de son interlocuteur. Remarquons néanmoins que ces énoncés ont en commun de présenter la proposition P comme la cause de Q (ou réciproquement Q comme la conséquence de P). Ce qui varie ce n'est pas la valeur que l'on attribue à chacune des propositions reliées par le connecteur, c'est le rôle qu'elles jouent lorsqu'on considère l'énoncé dans son ensemble; dans l'exemple (28), la proposition P sert de propos, tandis que dans l'exemple (29), c'est la proposition Q qui se voit attribuer ce rôle. Les énoncés avec *c.p.quoi* permettent donc une double structure du thème et du propos, soit :

en (28) : P c.p.quoi Q
 |
 Th

en (29) : P c.p.quoi Q
 |
 Pr

Attardons-nous sur les propriétés que pourraient posséder des énoncés du même type que (29). Il n'est nullement nécessaire que l'énoncé présente un enchaînement à caractère démonstratif, comme c'était le cas en (29) pour que la proposition Q soit interprétée comme le propos. Soient les énoncés :

- (30) Jean n'acceptera jamais, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas lui téléphoner.
- (31) Le four fonctionne mal et laisse sortir la fumée. C'est pourquoi je vous demanderais de ne pas vous en servir, sauf en cas d'absolue nécessité.
- (32) Monique m'a insulté, c'est pourquoi je n'assisterai pas à son mariage.
- (33) Vous méritez une récompense, c'est pourquoi laissez-moi vous offrir ce porte-bonheur.

Tous ces énoncés ont en commun de présenter P comme une raison pour accomplir l'acte exprimé en Q. Ce dernier constitue le propos. Les enchaînements se feraient en effet à partir de cette proposition; ainsi on peut imaginer les prolongements suivants à (30) et à (31) :

(30') (...). Ça le dérangerait inutilement.

(31') (...). Vous risqueriez d'avoir du trouble.

La proposition Q, on l'aura remarqué comporte certaines particularités énonciatives; elle est employée performativement, elle sert à accomplir un acte. Les exemples (30) et (31) servent à accomplir un acte indirect d'incitation et de requête. En (32), le locuteur fait une annonce et en (33), une offre avec comme marque linguistique évidente, l'impératif. L'emploi performatif de ces énoncés garantit le fait que la proposition Q constitue véritablement le propos. En effet, lorsqu'elle n'est plus employée performativement, il y a automatiquement déplacement du propos. C'est ce qui se produirait avec l'énoncé (33) si les verbes étaient au passé (*Vous méritiez une récompense, c.p. quoi je vous ai offert ce porte-bonheur*) : il aurait pour but de faire connaître les raisons en P qui sont à l'origine de Q, ce qui fait de P et de la relation de causalité, le propos. Ce sont les mêmes raisons qui nous amènent à interpréter les énoncés suivants comme ayant une structure en thème/propos inverse :

(34) Je m'ennuie de toi, c'est pourquoi j'aime que tu m'écrives.

(35) Je m'ennuie de toi, c'est pourquoi j'aimerais que tu m'écrives.

L'énoncé (35) possède une proposition Q employée performativement. Elle constitue le propos : le locuteur cherche à inciter son destinataire à lui écrire et justifie cet acte au moyen de P. Nous dirons qu'il possède la direction Th-Pr (P = thème, Q = propos). Par contre, par l'énoncé (34), le locuteur vise à faire connaître la raison de Q *j'aime que tu m'écrives*. La proposition P constitue l'information visée. Ajoutons que dans l'exemple (35), la proposition Q est interprétée comme présupposée.⁵ Or nous avons vu qu'il était fréquent de rencontrer des énoncés construits avec *c.p. quoi* dans lesquels cette proposition renfermait une information présupposée. C'est le cas de l'énoncé (35) et aussi de l'énoncé (28) qui nous a servi d'énoncé-type ayant la direction Pr-Th : en effet, l'information *je ne t'ai*

5. Cf. A.M. Diller (1977), p. 11, de qui nous nous sommes inspirée pour les exemples (34) et (35).

pas téléphoné fait partie de l'expérience commune du locuteur et du destinataire et elle est donc présupposée. Ceci nous permet d'associer les énoncés avec *c.p.quoi* comportant une proposition Q présupposée avec la direction Pr-Th, car généralement les éléments présupposés de la phrase constituent le thème de celle-ci. Notre schéma initial s'en trouve donc précisé :

1 : P c.p.quoi Q
 |
 Pr
 non pp.

2 : P c.p.quoi Q
 |
 Th
 pp.

En conclusion, voici les constatations auxquelles nous sommes arrivés dans cette section :

1. les énoncés avec *c.p.quoi* sont susceptibles de comporter une double structure thème/propos : soit Th-Pr, soit Pr-Th, correspondant à la position superficielle des segments X et Y.
2. au moins 2 contextes linguistiques sont caractéristiques de chacune des directions :
 - a) lorsque la proposition Q (de Y) est employée performativement, l'énoncé comporte nécessairement la direction Th-Pr.
 - b) lorsque la proposition Q est présupposée, l'énoncé comporte nécessairement la direction Pr-Th.

3. La caractérisation argumentative de *c.p.quoi*.

3.1 De la valeur explicative à la valeur argumentative

L'interprétation des énoncés construits avec *c.p.quoi* doit faire intervenir le rôle argumentatif du connecteur. Nous dirons qu'il contribue à présenter un argument en faveur d'une certaine conclusion et ce, de façon implicite ou explicite. On ne peut comprendre un énoncé avec *c.p.quoi* sans tenir compte du rapport de causalité entre les propositions P et Q, qui lui confère sa valeur explicative. Cette valeur explicative des énoncés avec *c.p.quoi* est indissociable de sa valeur argumentative.

D'abord, il nous semble important d'insister sur la nécessité d'interpréter ces énoncés en se fondant sur le rapport entre les propositions P et Q, même dans les manœuvres discursives comme la demande de confirmation et la rectification qui, à première vue, ne semblent faire intervenir que la vérité (ou l'adhésion du locuteur face à la vérité) d'une seule proposition, la proposition P. Voyons la valeur du connecteur dans les demandes de confirmation. Si l'interrogation totale par «est-ce que...» est pour le moins bizarre avec *c.p.quoi*, il n'en est pas de même pour les demandes de confirmation :

- (36) L : Tu as fini ton travail, c'est pourquoi tu as l'air si content, n'est-ce pas?

Dans ce type d'interrogation, l'incertitude du locuteur n'est pas complète : il s'appuie sur une assertion sous-jacente qui est tout à fait compatible avec la valeur de *c.p.quoi*. En effet, le locuteur suppose un rapport entre *tu as fini ton travail* et *tu as l'air si content* et demande confirmation sur ce rapport. La proposition Q *tu as l'air si content* est considérée comme pré-supposée étant donné qu'elle est liée à l'expérience commune des interlocuteurs et constitue une connaissance partagée⁶. Ceci a pour effet de faire porter la demande plus spécifiquement sur P et sa relation avec Q. Le locuteur prétend que c'est P qui est la cause de Q et l'emploi de la forme interrogative a pour but de vérifier cela. Cette hypothèse explique le fait que des trois réponses possibles

- (37) a. Oui, c'est vrai, j'ai l'air content.
 b. Oui, c'est vrai, j'ai fini mon travail.
 c. Oui, c'est parce que j'ai fini mon travail que j'ai l'air content.

seules les deux dernières sont acceptables. La première est exclue car la proposition Q est pré-supposée dans ce dialogue. Quant à (37b), si par cette réponse, l'interlocuteur L' affirme que P est vrai, c'est en considération du rapport de causalité sous-jacent sur lequel il s'appuie et qui est explicité par (37c).

De plus, dans le cas où l'interlocuteur L' voudrait infirmer ce qui est avancé par le locuteur L, la négation de la seule proposition P serait reçue

6. Cf. la caractérisation que fait A.M. Diller (1977), p. 4, d'énoncés comportant une proposition Q semblable à celle de (36); de plus, l'intensif «si» favorise le caractère pré-supposé de la proposition.

comme inacceptable ou du moins incomplète. En effet la simple réponse

(38) — Non, je n'ai pas fini mon travail.

pourrait être sentie comme insatisfaisante par le locuteur L, qui tenterait vraisemblablement de relancer le dialogue par

(39) — Alors, pourquoi es-tu si content?

dans une tentative d'amener L' à rétablir l'élément manquant. En effet, même si la demande de confirmation visait explicitement à savoir si le travail de L' était terminé, elle s'appuyait, il ne faut pas l'oublier, sur l'existence d'une certaine cause entraînant le fait Q. Or, la réponse (38) ne repose pas sur le rapport de causalité. Elle marque une coupure dans le dialogue : l'intérêt du locuteur L, responsable de la demande de confirmation, n'était pas strictement d'avoir des informations sur le travail de L', mais plutôt de savoir si P était bien la cause de Q. Une réponse possible de L', ayant la structure attendue, serait :

(40) — Non, je n'ai pas fini mon travail mais j'ai rencontré un ami que je n'avais pas vu depuis longtemps, voilà pourquoi je suis content.

Cette manœuvre se comprend très bien dans la stratégie argumentative permise avec *c.p.quoi*, que nous verrons plus en détail dans la prochaine section.

Cette affirmation peut sembler contredite par l'acceptabilité d'énoncés comme

(41) Louise est très gentille, mais c'est pourquoi il faut s'en méfier.

dans lesquels *c.p.quoi* côtoie *mais*, ce dernier exigeant l'opposition argumentative des propositions qu'il coordonne. En fait, les deux connecteurs entrent dans des argumentations parallèles. Tout se passe comme si la phrase

(42) a. Louise est très gentille mais il faut s'en méfier.

se superposait à la suivante :

(42) b. Louise est très gentille, c'est pourquoi il faut s'en méfier.

Dans la première phrase, la proposition P *Louise est très gentille* amène une conclusion r (que le locuteur concède à son interlocuteur) du type *elle te veut du bien*, alors que Q tend vers une conclusion opposée r' *elle peut te faire du tort*, sans toutefois annuler la première. Dans la deuxième phrase,

la proposition P est présentée comme une raison pour conclure avec Q : on obtient une mise en relation, une méta-règle, que l'on pourrait paraphraser par *lorsque quelqu'un nous veut du bien, il faut s'en méfier*. L'aspect paradoxal de cette mise en relation est souligné par la présence du *mais* qui indique un revirement dans l'argumentation attendue. L'insistance à mettre en relation P et Q, malgré son caractère surprenant, aurait pu être rendue en adjoignant *justement* :

- (43) Louise est très gentille, c'est justement pourquoi il faut s'en méfier.

Un autre point important a été soulevé par l'analyse de la demande de confirmation : bien que la demande porte plus spécifiquement sur l'une des propositions, elle faisait appel à un rapport de causalité entre P et Q.

3.3 *La conclusion visée*

Nous avons caractérisé le connecteur *c.p.quoi* du point de vue argumentatif en montrant qu'il comportait une proposition P devant être interprétée comme un argument justifiant une conclusion «r» manifestée en Q.

En suivant le schéma méthodologique proposé dans les dernières études de J.C. Anscombe et O. Ducrot, nous dirons qu'il ne s'agit là que d'une première étape dans l'analyse argumentative d'un énoncé⁷. Après avoir mis en relation deux contenus P et Q de façon à identifier leur rôle argumentatif, il reste à voir la conclusion effective que permet d'atteindre une telle relation. Pour les auteurs, se poser la question suivante : vers quelle conclusion argumentent P et Q, compte tenu de la relation argumentative entre les deux contenus, c'est chercher à connaître quel est l'acte d'argumenter qui a été accompli.

Dans la mesure où les énoncés avec *c.p.quoi* se présentent explicitement comme liant un argument à sa conclusion, la réponse à cette question paraît simple. En tirant une certaine conséquence de la proposition P, je conclurais par Q. Ceci revient à dire qu'en employant un énoncé construit avec *c.p.quoi*, le locuteur viserait à convaincre son interlocuteur de la conclusion Q.

Cette caractérisation est toutefois insatisfaisante, d'une part parce qu'elle fait peu de cas du rapport de causalité qui nous est apparu comme

7. Cf. J.C. Anscombe et O. Ducrot (1983), chap. 7.

essentiel, d'autre part, parce que lorsque Q est présupposée, cette proposition ne peut constituer la conclusion visée par le locuteur. D'un point de vue méthodologique, ceci confirmerait les mises en garde que fit O. Ducrot sur l'utilisation de la notion de conclusion : «Les enchaînements argumentatifs possibles dans un discours sont liés à la structure linguistique des énoncés et non aux seules informations qu'ils véhiculent.»⁸

C'est plutôt en jouant sur le caractère plausible du rapport de causalité, que le locuteur entend rendre acceptable l'acte de remercier, comme en

(44) Vous m'avez aidé, c'est pourquoi je vous remercie.

Même si l'acte de remercier constitue, par son caractère performatif, un des buts de l'énonciation (un propos), il ne saurait se confondre avec l'argumentation permise par *c'est pourquoi* qui, elle, doit être recherchée au niveau de l'ensemble de la séquence *P c'est pourquoi Q*. Nous dirons qu'en employant un énoncé construit avec *c.p.quoi*, le locuteur vise prioritairement à convaincre du rapport de causalité entre les deux propositions.

De plus, cette hypothèse nous permet d'unifier le traitement de la valeur 1 (ci-dessus) et de la valeur 2, comme dans l'énoncé suivant ;

(45) Elle l'a guetté toute la journée, c'est pourquoi évidemment le thé était en retard.

La présence de *évidemment* favorise l'interprétation où la proposition Q est présupposée. Même si le locuteur semble vouloir convaincre de P, dans ce type d'emploi, la vérité de cette proposition ne s'impose que parce qu'elle prend appui sur le rapport de causalité. Le locuteur défend la vérité de P, non en elle-même mais en tant que cause de Q. Ici, donc, c'est le statut d'argument de P par rapport à Q dont on cherche à convaincre. Ceci montre bien que la séquence met en œuvre un mouvement argumentatif au moment de son énonciation dans le but d'imposer le rapport de causalité entre les deux propositions.

4. Une comparaison avec *fak*, *ça fak*, *c'est pour ça que*.

Étant donné que *c.p.quoi* est un connecteur employé presque exclusivement à l'écrit, nous nous sommes demandée quel serait le (ou les) connecteur(s) employé(s) avec la même valeur sémantique à l'oral en milieu québécois. Le connecteur *fak* semble pouvoir se substituer à *c.p.quoi* dans plusieurs contextes, dont celui-ci :

8. J.C. Anscombe, O. Ducrot (1983), p. 9.

- (46) a. Je suis bien occupé, c'est pourquoi je ne peux pas aller au cinéma.
 b. J'suis ben occupé, $\left. \begin{array}{l} \text{fak} \\ \text{ça fak} \end{array} \right\}$ j'peux pas aller au cinéma.⁹

Nous avons observé cependant, des différences intéressantes de *c.p.quoi* non seulement avec *fak* ou *ça fak* mais aussi avec *c'est pour ça que*, lorsque des opérations linguistiques particulières interviennent. *C.p.quoi*, comme nous le verrons, se démarque de ces connecteurs. Les particularités syntactico-sémantiques du contexte linguistique encadrant chacun d'eux, s'expliquent par la façon spécifique qu'ils ont de manifester la relation de causalité (au sens large).

J.-M. Léard (1983), dans son étude détaillée de *fak*, se base sur la possibilité qu'a ce connecteur de manifester trois types d'opérations sémantiques¹⁰. La première, l'opération 01 est celle qui concerne la relation générale de «mise en relation entre deux faits». L'opération 02 est une «opération de mise en relation entre un fait connu et le fait antérieur qui l'a causé, grâce à une inférence». Dans l'opération 03, l'auteur souligne que «la principale autorise l'assertion de la subordonnée, qui est une suite prévisible du fait de la principale» et voici les exemples qu'il fournit :

- (13) Y avait pas de lumière, fak je voyais rien. [01]
 a. Y avait pas de lumière, fak Pierre est pas là. [02]
 b. Y avait pas de lumière, fak tu voyais rien j' imagine. [03]

On pourrait regrouper les opérations 02 et 03 comme manifestant en Y une énonciation (par exemple, ici, l'acte illocutoire d'assertion) qui était consécutive et justifiée par l'assertion d'un fait en X. Par contraste, l'opération 01 met en évidence un enchaînement qui se situe au niveau de l'énoncé et entre deux faits et non, comme les opérations 02 et 03, entre un fait et une énonciation. La différence entre 02 et 03 apparaît lorsqu'on considère le contenu informatif : en (13b), le fait évoqué en Y constitue un résultat du fait exprimé en X et lui est donc postérieur, alors qu'en (13a), s'il est possible d'ordonner les faits — ce qui est parfois douteux — le fait de l'absence de Pierre en Y constitue la cause du fait évoqué en X et lui est donc antérieur.

9. Nous utilisons l'orthographe en québécois de façon approximative, sans prétendre donner des indications phonétiques précises.

10. Cf. Léard (1983) p. 84.

11. Cf. Léard (1983) p. 68.

On remarque que *fak* et *ça fak* peuvent enchaîner sur l'énonciation, comme en témoignent les exemples (47) et (48), correspondant respectivement aux opérations 02 et 03 :

- (47) a. Il y a une lettre sur la table, fak Louise est venue.
 b. Il y a une lettre sur la table, ça fak Louise est venue.
 c. *Il y a une lettre sur la table, c'est pourquoi Louise est venue.
 d. *Il y a une lettre sur la table, c'est pour ça que Louise est venue.
- (48) a. Y a des nuages dans le ciel, fak i va pleuvoir.
 b. Y a des nuages dans le ciel, ça fak i va pleuvoir.
 c. *Y a des nuages dans le ciel, c'est pourquoi i va pleuvoir.
 d. *Y a des nuages dans le ciel, c'est pour ça qu'i va pleuvoir.

La proposition *X Il y a une lettre sur la table* est une raison pour asserter en *Y Louise est venue*. Ce type d'enchaînement (dans l'interprétation où l'opération 02 est conservée) ne semble pas permis avec *c'est pour ça que* et *c.p.quoi*; voyons ce qui se passe, dans ce dernier cas, lorsqu'il y a explication du verbe de parole ou de croyance :

- (49) Y a des nuages dans le ciel,
 c'est pourquoi $\left. \begin{array}{l} \text{je suis sûr} \\ \text{je dirais} \end{array} \right\}$ qu'il va pleuvoir.

Cette explication rend l'énoncé acceptable tout en maintenant le propos en Y : le locuteur présente Y comme le but de sa prise de parole. La même manipulation effectuée sur *c'est pour ça que* aura un effet différent : Y ne peut plus être interprété comme le propos, il est préasserté :

- (50) Y a des nuages dans le ciel, c'est pour ça que je suis sûr qu'i va pleuvoir.

Autre fait intéressant, les connecteurs réagissent différemment lorsqu'on insère, dans la seconde proposition, un verbe performatif :

- (51) a. J'aime beaucoup l'opéra, fak j'te promets de venir.
 b. J'aime beaucoup l'opéra, ça fak j'te promets de venir.
 c. J'aime beaucoup l'opéra, c'est pourquoi j'te promets de venir.
 d. J'aime beaucoup l'opéra, c'est pour ça que j'te promets de venir.

S'ils produisent tous des énoncés acceptables, *c'est pour ça que* ne permet pas d'interpréter Y comme employé performativement. Plutôt, il justifie un acte déjà accompli au moment de l'énonciation. Cela confirme ce que nous avons remarqué précédemment : ces connecteurs permettent un enchaînement sur une énonciation et Y constitue le propos, sauf en ce qui concerne *c'est pour ça que*¹². Contrairement à *c.p. quoi*, *fak* et *ça fak* n'ont pas comme contrainte d'explicitier le verbe de parole ou de croyance; il n'est pas étonnant alors, que l'enchaînement avec une forme interrogative directe ou avec un impératif (qui est, sinon exclu, du moins, maladroît avec *c.p. quoi*) soit acceptable ;

- (52) On n'aura pas l'temps de sortir $\left. \begin{array}{l} \text{fak} \\ \text{ça fak} \end{array} \right\}$ est-ce qu'on pourrait remettre ça à demain?
- (53) J'ai pas d'stylo, $\left. \begin{array}{l} \text{fak} \\ \text{ça fak} \end{array} \right\}$ passe-moi l'tien.

En résumé, comme premiers résultats de cette comparaison, nous voyons que *c'est pour ça que* a un comportement nettement particulier en excluant la possibilité d'enchaîner sur l'énonciation de Y.

La proposition Y ne joue pas le rôle de propos et ceci est à mettre en rapport, comme nous le préciserons, avec son statut présupposé ou préserté. Quant à *fak* et *ça fak*, ils acceptent l'opération 02 et 03 par le moyen de formes linguistiques variées en Y, alors que *c.p. quoi* exige une forme avec explicitation du verbe de parole ou de croyance.

Voyons maintenant la possibilité d'avoir en Y un énoncé thématique. Nous ne nous attarderons pas sur *c'est pourquoi* pour lequel nous avons démontré cette possibilité d'interprétation; *c'est pour ça que* exige, selon nous, que Y soit présupposé. En effet, le locuteur, en employant la séquence X, *c'est pour ça que Y*, veut justifier l'action déjà accomplie ou le fait déjà connu et exprimé en Y; pour ce faire il présente X comme la cause de Y. Ainsi, cela explique le prolongement de la séquence par une rectification sur les causes; il serait équivalent à X, *c'est pour ça que Y, et non parce que X* :

- (54) Jean était malade, *c'est pour ça* qu'il n'est pas venu à ton anniversaire et pas parce qu'il était fâché.

12. Il est important de remarquer que nous disons «permettent» et non «exigent», pour ne pas exclure l'interprétation où (51) serait une justification d'un acte de promesse déjà accompli; Y, en conséquence, serait thématique.

L'énoncé Y n'est pas remis en question, c'est le thème. Le québécois emploie de façon privilégiée *c'est pour ça que* lorsque la conséquence représente un fait présupposé ou préasserté et on le rencontre même précédé du connecteur *fak* :

(55) Jean était malade, fak c'est pour ça qu'il n'est pas venu.

Le statut présupposé de Y avec *c'est pour ça que* et *c'est pourquoi* est rattaché à la mise en évidence d'un rapport de causalité entre X et Y. Le locuteur ne cherche pas à convaincre du fait exprimé en Y, puisque il est déjà connu et accepté comme vrai, mais que X est la cause de Y. La possibilité de faire porter les modalisateurs *probablement*, *sans doute* (voir Annexe) ou des adverbes comme *certainement*, *précisément* directement sur la relation entre X et Y en témoigne :

(56) Jean est un bon danseur, c'est sans doute pour ça que Lucie l'a invité.

(57) Jean est un bon danseur, $\left. \begin{array}{l} \text{fak} \\ \text{ça fak} \end{array} \right\}$ sans doute que Lucie l'a invité.

Par contraste, *fak* et *ça fak* ne portent pas sur le rapport de causalité mais bien sur la probabilité que le fait Q soit vrai. En somme, *c'est pour ça que* intervient dans des séquences où Y est présupposé et où le rapport de causalité entre X et Y est mis en évidence : pour cette raison, il peut se substituer en québécois à *c'est pourquoi* à l'oral, ou encore se combiner avec *fak*.

On remarque néanmoins que dans certains contextes *fak* ou *ça fak* semblait enchaîner sur une proposition déjà connue de l'interlocuteur et même possiblement préassertée. C'est ce qui semble se produire dans le dialogue suivant où il est question des causes d'un fait déjà connu des interlocuteurs A et B, à savoir *Louise n'est pas venue* :

(58) A — Louise trouvait qui avait trop de neige.

B — $\left. \begin{array}{l} \text{fak} \\ \text{ça fak} \end{array} \right\}$ è pas venue! C'est brillant ça!

Mais il est douteux que ce soit le rapport de causalité qui soit visé par ce type d'énoncé. Plutôt, il semble que le locuteur B fait entendre la voix d'un autre énonciateur qui est soit le locuteur A dont il achève l'énoncé, soit Louise elle-même dont on «actualise» en quelque sorte le raisonnement. La forme interjective *c'est brillant ça* constitue justement une critique du fait d'avoir tiré de X la conséquence Y.

Nous avons souligné la proximité de *c'est pour ça que* et *c.p.quoi* lorsque l'énoncé Y est thématique. Il ne faudrait pas cependant en oublier les divergences. Elle apparaissent nettement à partir des particularités syntaxiques des énoncés suivants :

- (59) a. Louis avait mal à la tête *c'est* $\left. \begin{array}{l} \text{(juste} \\ \text{seulement} \\ \text{rien que} \end{array} \right\}$ pour ça qu'y est pas venu.
 b. Louis avait mal à la tête **c'est seulement* pourquoi il n'est pas venu.
- (60) a. Louis avait encore mal à la tête; d'ailleurs *c'est pour ça* qu'il prenait des aspirines.
 b. Louis avait encore mal à la tête; **d'ailleurs c'est* pourquoi il prenait des aspirines.
- (61) A — Il y avait une panne d'électricité.
 a. B — *C'est pour ça que* Jean n'est pas venu au bureau?
 b. **C'est* pourquoi Jean n'est pas venu au bureau?
- (62) a. Elle a dit que *c'est pour ça* qu'i travaillait.
 b. *Elle a dit que *c'est* pourquoi il travaillait.

Si *c'est pour ça que* insiste sur le rapport entre X et Y, ce rapport est décrit et, en conséquence, peut être «objectivé», commenté. Morphologiquement, le connecteur se présente sous la forme d'une phrase clivée, moins figée que *c'est pourquoi*. Paraphrasable par *c'est pour cette raison que...*, l'expression peut être enchâssée sous une phrase matrice, comme en (62a); ajoutons qu'elle peut être niée (*ce n'est pas pour ça que...*), interrogée (*est-ce que c'est pour ça que...*), alors que ces opérations sont exclues avec *c.p.quoi*¹³. Le locuteur ne fait pas que prendre pour acquis Y; il prend aussi

13. Il ressort de cette comparaison entre les deux locutions qu'elles ne partagent que la valeur 2, qui permet au locuteur de justifier au moyen de P un fait Q supposément connu de son interlocuteur. Voici en résumé les indices de cette différence sémantique :

	<i>c'est pourquoi</i>	<i>c'est pour ça que</i>
impératif	—	—
emploi performatif en Q	+	—
Q pp.	+	+
modalisateurs sur P Rel Q	+	—
négation	—	+
est-ce que?	—	+

pour acquies qu'il y avait une cause à Y et il affirme véritablement que X en était la cause, *ça* étant une forme nominale renvoyant à l'énoncé X. L'énonciation de E₂ (à savoir *c'est pour ça que Y*) possède ainsi une certaine autonomie sémantique : elle peut servir de réplique dans un dialogue comme en (61), modaliser comme en (59) en laissant entendre que le locuteur juge la cause X insuffisante, et servir d'argument supplémentaire pour une conclusion comme en (60). Dans ce dernier cas, en effet, le locuteur pourrait vouloir convaincre de la conclusion *Louis est souvent malade*, pour laquelle X est un argument auquel s'ajoute, dans un deuxième mouvement dirait O. Ducrot (1980), l'affirmation du rapport de causalité présenté en Y. Avec *c'est pour ça que*, le rapport de causalité fait donc partie du contenu de l'énoncé, contenu affirmé qui peut aussi subir les modifications syntaxiques que nous avons vues. On comprend aisément qu'il puisse servir de réponse à une question avec *Pourquoi?*

- (63) A — Pourquoi aimes-tu voyager?
 B — J'ai toujours envie de voir des nouveaux paysages, c'est pour ça que j'aime voyager.

alors que *c'est pourquoi* est maladroit et presque redondant :

- (63') — J'ai toujours envie de voir de nouveaux paysages, c'est pourquoi j'aime voyager.

C'est pourquoi établit dans l'énonciation même de E₁ et E₂ le rapport de causalité entre X et Y. Il lie prioritairement E₁ et E₂. Pour cette raison, *d'ailleurs* n'est acceptable qu'intégré à la seconde proposition, c'est-à-dire dans les positions suivantes :

- (64) Louis avait mal à la tête, c'est pourquoi d'ailleurs, il prenait des aspirines.
 (64') Louis avait mal à la tête, c'est d'ailleurs pourquoi il prenait des aspirines.

Ceci a sémantiquement pour conséquence de conserver l'établissement d'un rapport de causalité et son caractère prioritaire pour la séquence. Le locuteur de (64) et (64') affirme que *Louis avait mal à la tête* et veut convaincre que cela est la raison pour laquelle *il prenait des aspirines*; *d'ailleurs* souligne que ce fait est un argument pour la même conclusion que vise X.

En conclusion, on peut dire qu'il n'existe pas à l'oral, en québécois, un seul équivalent de *c'est pourquoi* mais au moins deux principaux, à savoir *c'est pour ça que* et *fak*, ainsi que sa variante *ça fak que*. Nous avons vu que

c'est pour ça que oblige à considérer Y comme présupposée, donc une proposition à caractère thématique; de plus cette expression s'insère dans un énoncé où un rapport de causalité entre X et Y est asserté. *Fak* et *ça fak* ne sont généralement employés que lorsque Y n'est pas présupposée et qu'elle joue le rôle de propos. Y peut être interprétée comme une énonciation sur laquelle se fait l'enchaînement : elle a des formes linguistiques plus variées que *c.p.quoi* (interrogative, assertive, impérative, etc.) et sert à accomplir des actes illocutoires diversifiés (interroger, asserter, inciter, etc).

Danielle Forget
Université de Sherbrooke

Références

- ANSCOMBRE, J.-C. (1973) «Même le roi de France est sage» dans *Communications*, n° 20, Seuil, Paris, p. 40.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, P. Mardaga éd., Paris.
- ANSCOMBRE, J.C. (1984) «La représentation de la notion de cause dans la langue» dans *Cahiers de grammaire*, n° 8.
- BLUMENTHAL, P. (1980) *La syntaxe du message; application au français moderne*, Max Niemeyer Verlag Tübingen.
- DILLER, A.M. (1977) «Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire» dans *Semantikos*, vol. 2, n° 1, Paris, p. 1-17.
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- DUCROT, O. (1973) *La Preuve et le Dire*, Mame, Paris.
- DUCROT, O. et al. (1980) *Les mots du discours*, Éd. de Minuit, Paris.
- GAZAL, S. (1975) *Opérations linguistiques et problèmes d'énonciation : coordination et subordination*, Documents de Linguistique Quantitative, n° 22, Dunod.
- IBRAHIM, A.H. (1978) «Coordonner pour argumenter» dans *Semantikos*, vol. 2, n° 2-3, p. 21-42.
- LÉARD, J.-Marcel (1983) «Le statut de «fak» en québécois : un simple équivalent de «alors?»» dans *Travaux de Linguistique Québécoise*, Presses de l'Université Laval.
- LYONS, J. (1977) *Semantics*, vol. 2, Cambridge University Press, Cambridge.
- STRAWSON, P.F. (1977) *Introduction to logical theory*, Harper and Row Publishers, U.S.A.

ANNEXE

«C'est sans doute pourquoi...»

L'analyse que nous avons proposée pour *c.p.quoi* nous permet de rendre compte de l'interprétation de ces énoncés lors de l'insertion de modalisateurs comme *sans doute*, *probablement*. Prenons d'abord un exemple du type

(65) Jean est bon danseur c'est pourquoi Lucie l'a sans doute invité.
dans lequel *sans doute* fait partie intégrante de la proposition Q du segment Y. Dans un tel énoncé, cette proposition n'est pas présupposée et contient la conclusion dont le locuteur veut convaincre. Il s'agit cependant d'une conclusion probable étant donné que *sans doute* marque le mouvement conclusif et contribue à faire de Q une assertion atténuée. Ainsi le locuteur se sert du fait P pour conclure à la probabilité de Q.

Mais *sans doute* peut aussi se retrouver dans une autre position, apposé au connecteur comme dans

(66) Jean est un bon danseur, c'est sans doute pourquoi Lucie l'a invité.

Cette fois, le locuteur ne vise pas la conclusion *Lucie l'a invité* puisqu'il s'agit d'un fait présupposé. C'est plutôt le rapport entre le fait P *Jean est un bon danseur* et le fait Q *Lucie a invité Jean* qui est affecté par *sans doute*. Le locuteur hésite à affirmer que le fait P explique effectivement le fait Q déjà connu, mais cherche néanmoins à convaincre que *P est une bonne raison pour Q*. Ainsi, la valeur explicative de la proposition P est directement affectée par cette insertion de *sans doute*, tandis que le rôle argumentatif du connecteur est affecté par la présupposition de Q.

Nous venons de voir que les différences positionnelles dans l'insertion des modalisateurs comme *sans doute*, *probablement* au sein des énoncés construits avec *c.p.quoi* correspondent aux différences sémantiques engendrées par la présupposition ou non de la proposition Q.